



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse
Non officiel

N° 2009/14
Le 12 mars 2009

Instance introduite par le Royaume de Belgique contre la République du Sénégal

Demande en indication de mesures conservatoires

La Cour tiendra des audiences publiques du 6 au 8 avril 2009

LA HAYE, le 12 mars 2009. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques dans le cadre de l'instance introduite par le Royaume de Belgique contre la République du Sénégal, du lundi 6 au mercredi 8 avril 2009, au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Les audiences seront consacrées à la demande en indication de mesures conservatoires déposée par la Belgique (voir communiqué de presse n° 2009/13).

Programme des audiences

— Premier tour de plaidoiries

Lundi 6 avril 2009	10 – 13 heures : Belgique
	15 – 18 heures : Sénégal

— Second tour de plaidoiries

Mardi 7 avril 2009	16 h 30 – 18 heures : Belgique
Mercredi 8 avril 2009	16 h 30 – 18 heures : Sénégal

*

NOTE A LA PRESSE ET AU PUBLIC

1. Les audiences publiques se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas. Les téléphones portables et les bips sont admis dans la salle à condition d'être éteints. Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.

2. **Une procédure d'accréditation** est en vigueur pour les **représentants des médias**. Les détails de cette procédure sont fournis dans l'avis aux médias accompagnant le présent communiqué de presse. **La procédure d'accréditation sera close le jeudi 2 avril 2009 à minuit.**

3. **Les visiteurs individuels** (à l'exception des représentants du corps diplomatique) et les **groupes** font l'objet d'une procédure d'admission. Ils sont priés de **s'annoncer au préalable** en remplissant le formulaire mis à leur disposition sur le site Internet de la Cour (à droite de l'écran cliquer sur «Assister à une audience» sous Calendrier, puis sur «Formulaire en ligne» sous Admission des groupes). **La procédure d'admission sera close le jeudi 2 avril 2009 à minuit.**

4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions.

Département de l'information :

MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)
Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)